



DEVELOPPEMENT RURAL COMME FREIN A L'EXODE RURAL ET LEVIER A L'EXODE URBAIN EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Par

LOOLA EA LOOLA BIENVENU

Chef de travaux à l'Institut Supérieur de Développement Rural de Mbandaka

Asbtrait

Les milieux ruraux en RDC présentent un visage à double facette dont leur épanouissement suscite des préoccupations diverses, d'un côté ils sont soumis à des contraintes majeures et confrontés à d'énormes défis et de l'autre côté, ils possèdent un potentiel immense non valorisé, pouvant être capitalisé pour le développement national. Ces milieux ne sont pas seulement la cause de l'exode rural, mais au contraire ils peuvent être une réponse pour le surpeuplement des villes à travers l'exode urbain, une fois leur potentialité est valorisée. Il s'observe que, les activités de développement sont plus concentrées dans les zones urbaines qui s'industrialisent et un abîme grandissant sépare les milieux traditionnels ruraux de la vie urbaine qui en est totalement différente. Les villes s'étendent rapidement alors que les villages végètent ou dégèrent. Au fur et à mesure, deux classes sociales distinctes apparaissent dans un même pays, cela menace la base-même sur laquelle repose le développement futur. Dans ce pays à dimension continental, il serait utopique de penser au développement du pays sans le monde rural.

Mots clés: Développement rural, Exode rural et Exode urbain.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.17073422>

1 Introduction

Aujourd'hui, nous assistons en République Démocratique du Congo à un phénomène de la désertion des milieux ruraux avec une émigration massive surtout des jeunes vers les villes ou les centres urbains, exemple de phénomène Wewa. Cette situation devient une menace pour les milieux urbains, car elle crée le surpeuplement avec ses corollaires comme l'insécurité, la salubrité, le réchauffement climatique...etc. Si la notion d'un Etat implique traditionnellement un territoire, un gouvernement et une population, sa gestion en tant qu'espace vital induit la satisfaction des besoins des habitants agrégés dans ce qu'on peut appeler intérêt général. L'optimisation de l'atteinte de cet intérêt se trouve à l'origine du transfert progressif des compétences du centre vers la périphérie afin de rendre au citoyen à la base son rôle d'acteur de développement.

La RDC compte aujourd'hui, 88.000 villages regroupés au sein de 6.095 groupements. Aussi fort de ses 80 million de terres arables, sa forêt dense classée deuxième au monde, son réseau hydrographique le plus connu dans le monde et son potentiel minier de plus de 1.100 minerais, la RDC peut être comptée parmi les pays les

plus riches du monde. Pour permettre que ces potentiels localisés essentiellement en milieux ruraux se transforment en richesse effective au profit de toute l'Afrique, particulièrement en faveur des 80 millions des Congolais dont 75 % vivent dans les villages, il convient de développer le milieu rural¹. Une question se pose à ce propos: pourquoi les milieux ruraux sont-ils marginalisés?

Aussi l'immigration vers les villes devient-elle la seule issue. Malheureusement ce nouveau milieu se retrouve surpeuplé malgré le déficit et la précarité de ses infrastructures de base. Pour lutter contre la surpopulation dans les villes, il serait logique de développer le milieu rural à travers la valorisation des potentiels locaux, en créant les bonnes conditions de vie. Cela permettrait de freiner l'exode rural et de favoriser l'exode urbain, c'est-à-dire pousser les jeunes à regagner les milieux ruraux.

A travers cette réflexion, nous présentons succinctement le contexte général du développement rural, en définissant certains concepts tels développement rural, exode rural et urbain, faisons un diagnostic des milieux ruraux à travers l'analyse SWOT ou FFOM (Force, Faiblesse, Opportunité et Menace) au dernier point, nous analysons le développement rural comme frein à l'exode rural et levier à l'exode urbain en RDC.

2 TITLE : CONTEXTE GENERAL DU DEVELOPPEMENT RURAL

Le contexte du développement rural et agricole a largement évolué, notamment sous l'impulsion de la mondialisation rapide, des restrictions sur les exportations des produits agricoles dues aux mauvaises récoltes, du changement climatique, de l'explosion des prix des denrées alimentaires et du pétrole, de la demande croissante de biocarburants, de la concurrence mondiale pour les terres cultivables et de la réhabilitation post-conflit. Dans de nombreux pays en développement, les agriculteurs représentent la majorité de la population et les trois quarts des pauvres vivent dans les zones rurales. C'est pourquoi les résidents ruraux des pays en développement sont profondément affectés par ces changements.

Le concept de développement rural a été élaboré pour répondre à une pression extérieure croissante sur les communautés rurales. Dans le passé, ces communautés avaient la capacité de réagir en se spécialisant davantage pour mettre à profit leurs avantages comparatifs et les économies d'échelle. Mais la mondialisation et une concurrence accrue de la part d'autres régions au sein du même pays ou dans le monde ont rendu cette stratégie de moins en moins efficace. Les acteurs des zones rurales doivent adopter de nouvelles démarches, en misant sur la mobilisation et l'interconnexion de divers secteurs, c'est-à-dire l'économie de gamme¹¹. L'agriculture, l'environnement, l'eau, l'énergie, l'artisanat local, le tourisme à la ferme et le tourisme en général, l'agriculture biologique, les produits locaux¹², les ventes directes à la ferme et le patrimoine doivent être associés afin de constituer un nouveau système de production fondé sur le territoire.

Il s'agit donc de redéfinir les identités, les stratégies, les pratiques et les réseaux au sein même du territoire, pour remplacer le modèle d'organisation actuel par des chaînes des produits et des secteurs uniques, et de redéfinir le territoire en tant qu'unité de production compétitive fondée sur des économies de gamme².

Au cours des dix dernières années, le concept de développement rural a ainsi évolué selon les trois axes suivantes:³

- La promotion des valeurs sociales, notamment l'inclusion (en encourageant la participation de tous les membres de la société) et la répartition équitable des bienfaits ;
- Le développement endogène, qui met en avant le rôle fondamental de la participation des communautés locales à la définition des objectifs ;
- Le développement durable, comportant le respect et la valorisation des ressources humaines (savoir-faire, connaissances locales traditionnelles, organisation, etc.) et des ressources naturelles (sol, eau, biodiversité, etc.) locales ainsi que le maintien des structures et des réseaux sociaux (bien-être, accès aux services sociaux, etc.).

Les politiques de développement rural doivent donner corps à des approches régionales spécifiques couvrant l'ensemble des activités et qui soient multisectorielles, intégrant notamment l'agriculture et autres activités rurales sans oublier les mises en œuvre d'une manière participative et transparente.

¹ Ministère des Affaires Coutumières, Note technique à l'intention du Premier Ministre sur l'Installation des Commissions Consultatives de Règlement des Conflits Coutumiers dans toutes les provinces de la République Démocratique du Congo, 2017.

² FAO, Rôle de l'agriculture et du développement rural dans la revitalisation des zones abandonnées/dépeuplées, juin 2006

³ Lowe, P., Murdoch, J. et Ward, N.1995. Networks in rural development beyond endogenous and ex endogenous models. In: Ploeg, J.D. et van Ooik (éd.), 'Beyond modernization. The impact of endogenous rural development', Assen, Van Gorcum.

2.1 Quid du Développement rural, de l'exode rural et urbain?

Dans ce sous-titre, nous elucidons à priori les concepts clés au centre de cette étude, car comme le note Emile Durkheim, les mots de la langue usuelle comme les concepts qu'ils expriment sont toujours ambigus et le savant qui les emploierait tels qu'il les conçoit de l'usage et sans leur faire subir d'autre élaboration s'exposerait aux plus graves confusions⁴.

2.2 Développement Rural

Une définition pratique du développement rural n'est pas très aisée. La difficulté provient de ce que la notion de développement est une notion complexe et que le qualificatif de rural est un élément de complication supplémentaire. Maintenir une société viable dans les zones rurales signifie essentiellement" combler la différence entre le niveau de vie urbain et le niveau de vie rural, et ainsi réduire l'importance de l'attraction exercée par la ville.

La notion du développement implique deux autres : une notion quantitative que traduit le terme croissance et une notion qualitative que rend assez bien l'idée de mieux-être. La croissance économique est un phénomène mesurable en termes d'accroissement du revenu national, ou encore du nombre d'emplois créés par exemple. Le deuxième aspect contenu dans la notion du développement est d'ordre qualitatif. On peut dire qu'alors que la croissance économique se traduit par une élévation du niveau de vie, le développement implique en plus des modifications bénéfiques dans le genre de vie, notion complexe, difficile à quantifier et englobe les éléments aussi variés que la nature de l'activité professionnelle, la durée du travail, les transports, loisirs, habitats, l'hygiène, ect.

De ce qui précède, adoptons la définition de Moïse Mensah, représentant de la FAO pour l'Afrique, pour que le développement rural soit la résultante d'une série de modifications qualitatives et quantitatives intervenant au niveau d'une population rurale donnée et dont les effets convergent, se traduisent dans le temps par une élévation du niveau de vie et par des changements bénéfiques dans le genre de vie⁵

Selon Morize, Maisonneuse et Larose, « le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculteur, considéré comme le principal bénéficiaire. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction productive, mais aussi le bien-être social⁶»

Selon le FAO, le développement agricole, rural et la répartition équitable des bienfaits de la croissance économique, jouent un rôle déterminant pour la réduction de la pauvreté et de la faim à l'échelle mondiale. De nombreuses études ont prouvé que l'impact de la croissance économique sur la réduction de la faim et de la pauvreté dépend autant de la nature d'un tel essor (industriel ou fondé sur l'économie rurale) que de son ampleur et sa rapidité. Par exemple, une analyse de données concernant l'Inde effectuée par la Banque mondiale a montré que la croissance en milieu rural et dans le secteur agricole avait eu un impact bien plus fort sur la réduction de la pauvreté que la croissance industrielle et urbaine. D'autres études portant sur la relation entre la croissance et la réduction de la faim ont mis en évidence un modèle similaire. Ces exemples parmi d'autres appuient la conclusion selon laquelle la croissance économique dans le secteur agricole et rural a un impact bien plus marqué que celle de l'industrie et des zones urbaines sur la réduction de la pauvreté et de la faim⁷.

Weitx Raanan pense que le monde entier est profondément préoccupé par le problème du développement rural. Dans les pays occidentaux, l'importance de ce problème tient surtout à son aspect social: on y cherche de nouveaux moyens de maintenir l'équilibre entre le développement urbain et le développement rural. Dans les pays en voie de développement, ce problème est d'une importance plus vitale encore: développement agricole et développement national y sont pratiquement synonymes⁸. En ce qui concerne les nations en voie de développement, et un essai y est fait de clarifier le principe du « développement rural intégré » sur lequel elle est basée. Ce principe sous-entend l'intégration, dans la zone rurale, de l'agriculture, de l'industrie et des services nécessaires, tout en tenant compte des divers aspects de la vie rurale (économique, social, institutionnel et écologique).

⁴ Emile DURKHEIM, *Le Suicide*, PUF, Paris, 1971, p.1.

⁵ Moïse MENSAH, Définitions et objectifs du Développement rural, note introductive de la conférence régionale sur une politique harmonisée de développement rural, Commission économique pour l'Afrique, Moshi, Tanzanie, Octobre 1969, p2.

⁶ Morize et al, Manuel pratique de vulgarisation agricole édité en 1992, cité par SIKULISIMWA POLE CELINE, Développement rural, module de formation, ENA-RDC, 2017, p.38

⁷ FAO, « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde », in www.fao.org, consulté le 17 Mai 2024 à 09h35'

⁸ Weitx RAANAN, Sur le principe du développement rural intégré. in: *Économie rurale*. N°61, 1964. P3.

2.3 Exode rural

L'exode rural est le terme le plus général et le plus fréquemment employé. Il désigne le déplacement des populations rurales vers les villes ou les milieux urbains⁹.

Des conditions défavorables pour l'activité agricole et les emplois non agricoles peuvent pousser les gens à recourir à l'exode rural comme unique recours, ce qui, à son tour, peut avoir un effet négatif sur les communautés qu'ils laissent derrière eux. Pour être efficaces, les politiques doivent adopter une vision holistique des facteurs et des effets positifs et négatifs de la migration, rechercher davantage de données sur la migration et encourager un consensus plus large sur les définitions des termes couramment utilisés tels que migrant, rural et urbain.

L'exode rural entraîne une augmentation des coûts sociaux dans les villes. Les ruraux les plus démunis migrent vers les périphéries urbaines, qui sont déjà bien souvent des îlots de dénuement. La prestation de services sociaux (par exemple, éducation, soins de santé, soins aux personnes âgées, etc.) est en général plus onéreuse en milieu rural et certains pays sont contraints d'interrompre ces services pour des raisons budgétaires. Le bien-être social tend donc à décliner¹⁰. L'abandon des terres et la migration peuvent accentuer la marginalisation des zones rurales et reculées et aggraver les problèmes sociaux dans les villes.

Si la migration rurale peut entraîner divers avantages pour les communautés rurales, elle peut aussi poser les défis suivants: l'exode rural vers les villes peut entraîner des pénuries importantes de main-d'œuvre agricole, les hommes sont plus susceptibles de quitter les communautés agricoles à la recherche d'un emploi ailleurs, laissant derrière eux les femmes et les enfants, les risques de travail des enfants peut augmenter fortement et avec lui, les menaces en termes de santé, de sécurité et de développement des enfants. Après avoir émigré, les migrants ruraux sont souvent confrontés à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté et ne sont pas en mesure de contribuer économiquement à leurs communautés d'origine.

L'exode rural peut poser des défis aux zones urbaines, tant pour les migrants que pour leurs nouvelles communautés. Il peut se traduire par une croissance incontrôlée, l'émergence d'implantations illégales et un taux de chômage plus élevé dans les villes. Une éventuelle dégradation des conditions de vie des migrants entraîne l'insécurité alimentaire, le banditisme urbain; la pauvreté, l'insuffisance des services de santé et le stress. Les travailleurs migrants sont fréquemment exploités, les enfants migrants sont plus vulnérables au décrochage scolaire et au travail des enfants. L'exode rural peut provoquer des tensions sociales au sein des communautés d'accueil.

3 Exode Urbain

L'exode urbain correspond au déplacement de populations, principalement des classes moyennes, à la recherche d'une amélioration des conditions de vie, qui quittent les villes pour s'installer dans les zones périurbaines ou la campagne située à la proximité des zones urbaines¹¹. L'exode urbain est le contraire de l'exode rural. L'amélioration des conditions des vies dans le milieu rural peut inverser la tendance, c'est-à-dire pousser la population urbaine à rejoindre les milieux ruraux. Cela pourra permettre de lutte contre le surpeuplement des villes et autres comportements négatifs.

3.1. DIAGNOSTIC DES MILIEUX RURAUX DE LA RDC A TRAVERS L'ANALYSE SWOT

L'analyse Swot ou FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces), nous permettra de faire le diagnostic des milieux ruraux de la RDC. En dégageant les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces.

3.1.1 Les Forces des Milieux Ruraux

Aujourd'hui nul ne peut douter que la République Démocratique du Congo est réellement un scandale géologique que les nations et entreprises occidentales s'emploient à contrôler depuis la conférence de Berlin en 1985. On y trouve Diamant, Or, Cuivre, Etain, Coltan, Bauxite, Fer, Manganèse, Charbon, Pétrole, Gaz méthane, Schistes bitumeux, Cobalt...etc.¹².

Si la République Démocratique du Congo est appelée scandale géologique, ces ressources naturelles sont plus localisées dans les milieux ruraux et pourtant ces milieux demeurent plus pauvres avec une condition de vie précaires. Cela apparait une controverse. Le développement rural permet de mettre en valeur le potentiel des communautés rurales en favorisant l'implication des citoyens parmi lesquels les agriculteurs, la concertation et le

⁹ FAO, Migration rurale, agriculture et développement rural in www.fao.org/fsnforum/fr/activities/discussions/SOFA_migration

¹⁰ FAO, Rôle de l'agriculture et du développement rural dans la revitalisation des zones abandonnées/dépeuplées, Juin 2006

¹¹ <http://www.toupie.org/dictionnaire/index.htm>. Consulté le 11/09/2024 à 21h11.

¹² Bienvenu Joseph MABONDO, La Multipolarisation de l'économie congolaise avec le concours des puissances étrangères, Médiaspaul, Kinshasa, 2010, p.96.

partenariat entre les différents acteurs d'un territoire rural. Le développement rural est directement lié au développement local, qui utilise les initiatives comme moteur de développement économique¹³.

La RDC disposerait d'environ 75 à 80 millions d'hectares de terres arables, dont seulement presque 10 % sont effectivement exploitées, avec environ 3,5 millions d'hectares pour l'agriculture et 4,5 millions d'hectares pour l'élevage¹⁴.

De plus, presque tout le territoire national bénéficie de conditions agro climatiques particulièrement favorables aux activités agricoles. Une réelle diversification des productions agropastorales est ainsi envisageable grâce à la position du pays, situé de part et d'autre de l'équateur¹⁵. La RDC abrite la plus vaste forêt d'Afrique et la deuxième forêt tropicale du monde. Selon les estimations, les forêts de la RDC couvrent de 109 millions à 155 millions d'hectares, avec un taux de couverture de près de 60 % du territoire, soit 10 % de l'ensemble des forêts tropicales du monde et environ 45 % de celles d'Afrique¹⁶. Avec une diversité des végétaux, une pluviométrie importante, pétrole au large des côtes, localisé plus dans les zones rurales. Ces forêts sont essentielles à la survie et au développement de nombreux Congolais, particulièrement les populations autochtones, tant pour leur alimentation, leur habitat et leur santé que pour l'énergie bois.

En ce qui concerne les ressources pastorales, les étendues d'herbage et de savanes disponibles sont susceptibles de supporter un élevage de plus de 40 millions de têtes de gros bétail, contre un cheptel évalué à environ 700 000 têtes dans la deuxième moitié des années 2000 et 1,5 million en 1990¹⁶.

Aussi, la faune congolaise est riche et variée. Le pays compte parmi les dix pays de la méga biodiversité du monde avec 480 espèces de mammifères, 1086 espèces d'oiseaux, 1000 espèces de poissons, 352 espèces de reptiles, 220 espèces de batraciens et plus de 10 000 angiospermes dont 3000 seraient endémiques¹⁷. Par ailleurs, le potentiel halieutique du pays est estimé à plus de 707 000 tonnes de poissons par an. Or, la production interne de poissons est estimée à moins de 200 000 tonnes selon le rapport préliminaire, bilan-diagnostic et note d'orientation du Ministère de l'Agriculture (RDC), publié en 2009. Ces différentes ressources peuvent logiquement contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté et au développement de milieu rural.

En outre, la RDC dispose d'importantes ressources et d'abondantes réserves en eau qui pourraient favoriser le développement des cultures. Cela classe la RDC au rang de 9ième géant de l'eau à l'échelle mondiale avec une représentation des 25% des eaux africaines.

Sa pluviosité est importante et régulière à travers l'ensemble du territoire où l'on totalise plus de 1200 mm de pluies par an en moyenne. Ensuite, le réseau hydrographique du pays est l'un des plus développés au monde. Les plans d'eaux, qui comprennent les écosystèmes fluvial, lacustre et marin couvrent environ 86 080 km², soit 3,5 % de la superficie du territoire national. Ses ressources en eaux représentent 52 % des réserves totales du continent (Étude du secteur agricole 2009). La grande quantité de ces eaux se trouvent en milieu rural, Les milieux ruraux possèdent des ressources imposantes, sans oublier une main d'oeuvre forte car si le pays compte ±70 millions d'habitants, la forte densité se trouve dans les zones rurales.

Nous pouvons épinglez à cela le tourisme à travers les parcs localisés dans les zones rurales, contiennent les espèces uniques au monde comme l'OKAPI. Malgré ces potentialités, d'importants défis doivent être relevés. Les revenus de l'exploitation minière devraient être investis dans les routes, les chemins de fer, les ports, l'énergie, l'eau et les télécommunications, bref l'amélioration des conditions de vie de la population locale et il devrait y avoir davantage d'industries locales de transformation, une économie du savoir et un secteur des services dynamique.

Raison pour laquelle, En 2009, l'Union Africaine, en sigle, UA, a adopté le projet Afrique Extraction Minière, en sigle, AMV, un cadre pour la mise en valeur des ressources minérales. L'AMV, recommande de mieux négocier les contrats miniers, de prêter plus d'attention à l'environnement, de veiller à la valorisation des ressources naturelles et au développement des compétences des Africains. Son objectif est d'aider le Continent à tirer davantage profit de leurs ressources pour stimuler la croissance¹⁸.

3.1.2 Les Faiblesses des Milieux Ruraux

Le développement rural en RDC pourrait solutionner de nombreux problèmes: la pauvreté et les inégalités, la baisse de la production agricole et l'insécurité alimentaire chronique, l'enclavement, la faible structuration

¹³ Cfr module développement rural

¹⁴ Ministère de l'Agriculture (RDC). 2009. Étude du secteur agricole. Rapport préliminaire. Bilan-diagnostic et note d'orientation. Kinshasa.

¹⁵ Ministère du Commerce, PME (RDC). 2010 (juillet). Programme cadre intégré renforcé. Étude diagnostique sur l'intégration du commerce. Kinshasa

¹⁶ Ministère de l'Agriculture (RDC). 2009. Étude du secteur agricole. Rapport préliminaire. Bilan-diagnostic et note d'orientation. Kinshasa

¹⁷ Ministère du Plan (RDC). 2006. Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté DSCR. Kinshasa.

¹⁸ TEGERA Aloys et Dominic JOHNSON, « ressources naturelles et flux du commerce transfrontalier dans la région des grands lacs » in *Regards Croisés n°19*, Edition spéciale Pole Institute, Juillet 2007, p.24.

rurale, etc. La précarité est une réalité criante en RDC, surtout en milieu rural. Huit personnes sur dix vivraient sous le seuil de la pauvreté absolue dans ce pays, selon la directrice du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en RDC, qui s'exprimait, le 17 octobre 2016, en marge de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Le développement rural en RDC connaît de multiples contraintes. Nous retiendrons parmi celles-ci, les limites induites par l'environnement socio-économico-politique général du pays, celles dites internes et spécifiques au secteur rural national. En ce qui concerne les freins externes au secteur rural, nous évoquerons les politiques économiques inadéquates, la modicité du budget alloué, les troubles sociopolitiques, les pillages, les guerres, les conflits ethniques...ect. Il y a également un déficit de la coordination entre le niveau provincial et le Village, en passant par le territoire, secteur, chefferie et le groupement.

Il faut noter aussi parmi les faiblesses, le manque d'un plan de développement local accompagné d'un plan d'aménagement du territoire national constitue un vrai handicap pour le décollage de nos milieux ruraux. Sans oublier le non application des textes légaux et réglementaires sur la décentralisation. Car la constitution du 18 Février 2006, telle que révisée par la loi N°11/002 du 20 Janvier 2011, portant révision de certains articles de la constitution de la République Démocratique du Congo dans son art 3, reconnaît la décentralisation comme mode de gestion de l'Etat¹⁹. Cela permet aux Entités Territoriales Décentralisées de jouir de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion. La non application de la décentralisation dans les chefferies et les secteurs, la non-application de la déconcentration dans les villages et les groupements, pourtant reconnue dans les textes et lois du pays pourraient considérées comme entraves développement rural.

Nous pouvons épinglez le non organisation des élections locales dans les chefferies et les secteurs depuis le premier cycle électoral jusqu'à ces jours. Pourtant reconnue dans la constitution du pays et la loi électorale. Ces élections n'ont pas comme objectif de légitimer seulement les décideurs de ces instances locales mais constituent un socle du développement avec l'approche bottom up. C'est d'ailleurs l'objectif majeur de la décentralisation territoriale. On peut noter la faible mobilisation des recettes et l'absence de rétrocession des fonds alloués aux ETD, pourtant la loi organique n°08/016 du 07 Octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées, stipule dans son article 115 que: « Les entités territoriales décentralisées ont droit à 40% de la part des recettes à caractère national allouées aux provinces²⁰ ».

Selon une étude menée par CORDAID sur l'exploitation minière au cœur des zones rurales, l'étude révèle que les entreprises ont versé au gouvernement un montant de 153.672.656 USD entre 2009 et 2013 au titre de redevances minières. Par application de la formule de 25% pour la province et 15% pour les territoires, on note que la province devrait percevoir 38.168.164USD, tandis que la part des entités territoriales locales s'élèverait à 22.900.898 USD. Cependant, la part due aux entités locales n'a pas été versée au point que le développement communautaire reste dépendant de l'engagement des entreprises au chapitre de la responsabilité sociétale²¹.

Le chômage de masse, le manque d'accès à l'éducation, la guerre, les conflits ethniques, les crises provoquant les déplacements de la population et la mauvaise gouvernance sont autant de facteurs déterminant la persistance et même l'accentuation de la pauvreté en RDC. Les milieux ruraux sont, en réalité, moins bien lotis en infrastructures de base, au contraire des villes et centres urbains (qui disposent d'hôpitaux, de centres de santé, d'adduction d'eau, d'écoles, d'universités, de routes, de fourniture d'électricité, etc.). Le travail décent est de plus en plus reconnu comme un facteur indispensable au développement durable, capable de sortir les ménages et les communautés de la pauvreté. La pauvreté est principalement un phénomène rural parce que ce sont les régions rurales qui accueillent la majorité des pauvres dans le monde²².

Le problème d'insécurité des personnes et des biens a été mis en évidence sur toute l'étendue de la République. Il plonge les populations dans la pauvreté et dans l'incertitude. Ce problème est mis en exergue partout dans le pays mais il est particulièrement prononcé dans les provinces de l'Est. Les provinces du Maniema, Orientale (Ituri), du Nord et Sud - Kivu, de l'Equateur; une partie du Katanga et des deux Kasai, sont victimes des conflits armés qui les ont déstabilisées et installées dans l'insécurité. Les autres Provinces ne sont pas exclues, car le pays tout entier souffre de la mauvaise gouvernance, des tracasseries administratives, ainsi que du banditisme et des assassinats²³.

Les conditions de vie sont précaires, Les habitants de milieux ruraux vivent encore de l'agriculture de subsistance voir même de la cueillette. Absence des infrastructures de base notamment les écoles, l'accès à l'eau potable, les centres de santé, l'agriculture durable, les marchés, l'énergie et l'électricité, l'hygiène publique, les

¹⁹ Constitution de la RDC du 18 Février 2006, telle que révisée par la loi N°11/002 du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution de la République Démocratique du Congo, Journal Officiel, Kinshasa 2011.

²⁰ Journal Officiel de la RDC, loi organique n°08/016 du 07 Octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées, Kinshasa, 2008.

²¹ Cordaid, l'exploitation minière au cœur des zones rurales : quel développement pour les communautés locales ? Rapport 2015

²² OIT, L'économie rurale : Un gisement inexploité d'emplois, de croissance et de développement, Genève, Editorial du 13 mars 2017, P 3.

²³ Ministère de plan (RDC), Rapport National de l'Analyse participative de la pauvreté en RDC, 2005 p25

toilettes, le centre récréatif etc. Un isolement plus de ces milieux car les infrastructures et les voies de communication sont défectueuses, incapacité d'écouler les produits agricoles due à l'absence totale des routes de dessertes agricoles.

Les routes sont dans un état de détérioration très avancé dans toute la République. Certaines routes ont même disparu, condamnant ainsi des provinces, villes et villages entiers à vivre enclavés et isolés du reste du pays. Les autres routes mal entretenues sont réduites en sentiers surtout dans les Régions envahies par les érosions. La détérioration des routes freine les échanges entre villages, villes et même entre Provinces. Ce manque d'échange crée une difficulté d'évacuation des produits agricoles, des milieux ruraux vers les milieux urbains. L'Etat congolais possède plusieurs Km de voies ferrées construites à l'époque coloniale. N'ayant subi aucun entretien depuis de longues années, les rails de chemins de fer sont aussi délabrés que les routes et parfois non existant. Les Provinces n'arrivent toujours pas à évacuer les produits agricoles à cause de l'irrégularité des trains qui passent une ou deux fois par mois pour certaines contrées. La population se plaint également du pourrissement des produits agricoles dans les entrepôts de la Société Nationale des Chemins de Fer du Congo (SNCC).

Les voies d'eau comprennent la voie lacustre, la voie fluviale et la voie maritime. Pour la RDC, la voie fluviale est la plus utilisée. Le fleuve Congo traverse neuf de onze provinces de la République dans l'ancienne configuration. La voie lacustre, quant à elle, est utilisée surtout dans la Province Orientale, celles du Bandundu, du Nord et Sud-Kivu ainsi que le Katanga.

Les voies d'eau sont les plus mal entretenues. En effet, le service de balisage n'existe plus ou n'est plus opérationnel. La voie d'eau, surtout en milieu rural, est la plus utilisée pour aller d'un village à un autre. Cependant, la population déplore l'inexistence des bacs motorisés et la détérioration des ponts. Parlant des ponts, comme partout ailleurs dans le pays, dans certaines provinces on signale la présence de ponts faits de morceaux de bois et de lianes, cas du pont reliant certains Villages.

La faillite des entreprises liées à la culture de rente a défavorisé le développement de ces milieux. L'existence des dites entreprises et leurs marchés étaient intimement liés à l'évolution des exploitations agricoles de rente. Il convient de citer, parmi les facteurs ayant accéléré cette situation, les mesures de zaïrianisation prises en 1975 par le Gouvernement et qui ont consisté à donner ces exploitations et entreprises aux nationaux en leur retirant pour la plupart, de leurs propriétaires expatriés. Ces acquéreurs (les nationaux bénéficiaires des exploitations et entreprises) se sont illustrés par la mégestion et le manque de vision de compétitivité sur les marchés internationaux. A cela se sont ajoutés plus tard les guerres, les pillages et l'absence d'une analyse participative de la pauvreté, manque d'une politique agricole cohérente et efficace, l'abandon des recherches agronomiques, l'insécurité comme facteurs ayant contribué à chute de ce secteur.

Tout est concentré plus vers les grandes agglomérations, le milieu rural est abandonné à son triste sort. Déjà au niveau gouvernemental, il y a absence d'une politique bien définie du développement rural, exemple des villages. L'inexistence de l'interconnexion entre les villages et les centres urbains ou entre les villages de la province x à ceux de la provinces y. Tant que les inégalités entre les milieux ruraux et urbains existeront, tant qu'il n'y a pas une solution pour les zones rurales, aucun développement n'est espéré non seulement pour les milieux ruraux mais pour le pays dans son ensemble. Car seul le développement rural entrainera le développement global du pays.

3.1.3. Les Opportunités des Milieux Ruraux

Les Opportunités sont les possibilités positives dont on peut éventuellement tirer parti dans le contexte des forces et des faiblesses actuelles des milieux ruraux. Le monde rural congolais représente un énorme potentiel pour le développement économique et social du pays. Ce potentiel réside dans la richesse en ressources naturelles et humaines qui pourraient être capitalisées à cet effet. S'agissant des ressources naturelles, il y a lieu de mentionner les terres, les forêts, les ressources en eau, les ressources pastorales et fauniques ainsi que les ressources halieutiques qui prouvent à quel point la nature favorise ce pays.

Les milieux ruraux de la République Démocratique du Congo offre plusieurs opportunités d'investissement dans le secteur agricole allant de la production à la commercialisation, afin de créer une chaîne de valeur compétitive au niveau de la sous-région. Avec son potentiel agronomique exceptionnel et une superficie de terres agricoles inégalée en Afrique, la RDC est à même de nourrir 2 milliards de personnes. La RDC par son emplacement partage ses frontières avec 9 pays voisins, la majorité de ces postes frontaliers sont localisés dans un groupement ou villages, exemple de LUFU dans la province de Kongo Central, Kahemba (Kwango-Angola), Kasai-Angola, Mongala-RCA...etc. Ce positionnement pourra permettre aux milieux ruraux de faire les échanges avec les villages des pays voisins.

Grâce à la décentralisation, consacrée dans la constitution du 18 Février 2006, elle permet aux Provinces et aux Entités Territoriales Décentralisées de disposer aujourd'hui d'énormes pouvoirs et diverses compétences qui leur permettent de mener des actions entre elles ou avec leurs homologues des pays étrangers dans l'intérêt commun grâce à la coopération décentralisée. Il existe déjà plusieurs accords interprovinciaux à l'intérieur du territoire

national, mais aussi avec les Entités homologues étrangères ainsi que les autres organismes publics ou privés étrangers. Exemple du partenariat de la commune de Kalamu (Kinshasa) et la Ville de Bruxelles (Belgique) en 2003, Kasa-Vubu et Court Saint Etienne en 2004-2006, Limete Watermael Boistfort en 2007, Lubumbashi & Liege en 2009, Kananga & Communauté d'Agglomération de la Rochelle en 2011²⁴.

Depuis quelques années, les initiatives paysannes se multiplient, s'organisent, se structurent, se consolident, devenant des acteurs incontournables du développement du pays. Certaines de ces organisations se spécialisent, augurant la mise en place de filières agricoles et prenant en charge des pans entiers de la production ou de la commercialisation. Dans chaque province, il y a actuellement des organisations paysannes (OP), unions, réseaux, fédérations, coopératives et confédérations paysannes. Ces structures endogènes fédèrent les initiatives paysannes au niveau des secteurs, chefferies, des territoires et ou de la province. Les leaders paysans émergent et prennent la parole. Tout le monde, à quelque niveau que ce soit, sait qu'ils existent et qu'il faut désormais faire avec eux et compter sur eux, ce qui n'était pas le cas il y a quelques décennies.

Notons aussi l'action des ONG du secteur et des plateformes paysannes aînées dans l'accompagnement, la structuration et la fédération des organisations paysannes est dans ce sens déterminante. Ces initiatives et les dynamiques qu'elles impulsent et qui les accompagnent témoignent de la vitalité du monde rural congolais et de sa capacité à s'organiser pour résoudre ses problèmes dans un contexte d'auto prise en charge individuelle et collective, même de manière limitée. À côté des pouvoirs publics et des acteurs non étatiques (organisations des producteurs et des consommateurs, ONG du secteur, opérateurs économiques), il y a aussi les bailleurs de fonds, les partenaires Techniques et financiers, les Agences de coopération et les ONG internationales. Ces partenaires conduisent différents programmes bilatéraux et multilatéraux pour accompagner le Gouvernement et les masses rurales dans l'amélioration de leurs conditions de vie. En effet, les partenaires au développement participent au financement des interventions dans le secteur rural par des « projets » ou même des « appuis budgétaires » au Gouvernement.

Dans le cadre de la coopération bilatérale dans le secteur rural, on compte particulièrement sur l'appui belge (CTB), américain (USAID), français (AFD), suisse, japonais, chinois et néerlandais. Quant à la coopération multilatérale, on mise sur le soutien de la Banque mondiale, de l'Union européenne, de la Banque africaine de Développement et des agences des Nations unies (PNUD, FAO, PAM, FIDA, UNICEF, BIT, OMS, ONU-FEMMES...), dont la plupart disposent d'un bureau de représentation au pays. Il s'avère important de signaler également l'action des ONG internationales dans ce secteur, qui agissent soit avec des fonds multilatéraux, soit interviennent dans le cadre de la coopération bilatérale indirecte. Les partenaires appuient directement les communautés rurales ou transitent par les ONG locales et les services publics.

Dans le cadre de la relance de l'agro-industrie les milieux ruraux en RDC offrent plusieurs opportunités, le degré d'organisation des producteurs, la présence de projets de développement, la disponibilité foncière, la réglementation et le climat des affaires. Parmi les filières qu'on peut développer :

- Les filières industrialisées : café, cacao, thé, quinquina, hévéa, sucre, huile de palme (filières végétales) ; bovin, porc, aviculture (filières animales)
- Les filières avec un fort potentiel de développement industriel : maïs, manioc, riz, soja ;
- Les filières d'importance socio-économique pour les communautés de base : pêche, pisciculture²⁵.

La République Démocratique du Congo offre plusieurs opportunités d'investissement dans le secteur agricole allant de la production à la commercialisation, afin de créer une chaîne de valeur compétitive au niveau de la sous-région. Nonobstant les opportunités, les milieux ruraux présentent beaucoup des menaces.

3.1.4. Les Menaces des Milieux Ruraux

Les Menaces sont les problèmes, obstacles qui peuvent empêcher ou limiter le développement du pays ou d'un secteur. Les Milieux ruraux présentent beaucoup des obstacles comme l'insécurité dans la partie Est du pays, l'espace grand Katanga avec Bakata Katanga, l'espace grand Kasai avec le phénomène Kamwena Nsapu, le Kongo central avec Bundu dia Kongo, ces milices et forces négatives créent l'insécurité et entrave les initiatives locales de développement. Les Milieux ruraux sont aussi menacés par l'exode rurale, la population, la majorité des jeunes abandonnent les villages pour habiter les milieux urbains à cause de la pauvreté, certains préfèrent partir en ANGOLA pour chercher une stabilité financière.

Certaines routes sont menacées par les érosions, les autres deviennent les sentiers par manque de l'entretien. Cela ne permet pas cette population rurale à majorité agriculteur de faire évacuer sa marchandise. Par ailleurs, l'un des défis majeurs du développement rural en RDC constitue le désenclavement des campagnes. En effet, toutes les activités humaines sont sensibles à la distance et aux coûts du transport. Les échanges économiques,

²⁴ Modeste MULASA LUZEMBI, Module de Coopération Décentralisée, ENA-RDC, 2017.

²⁵ Ministère de l'agriculture et du développement rural, élaboration de la stratégie de relance de l'agro-industrie en RDC, rapport A2 sur l'élaboration des ébauches de stratégie par province, Kinshasa, P.15

les mouvements migratoires et les contacts interpersonnels ont tendance à diminuer d'intensité avec la distance, c'est-à-dire au fur et à mesure que les coûts de transport augmentent.

Selon le Ministère du Plan, en RDC, l'insuffisance quantitative et qualitative de l'offre des services de transport, accentuée par le mauvais état des infrastructures de transports, constitue le principal problème prioritaire du pays. Elle constitue une entrave à une croissance économique durable et ne facilite pas les échanges commerciaux ni l'accès des populations aux autres services sociaux de base²⁶. Avec des voies et moyens de communication généralement dégradés (routes, voies ferrées et maritimes), les milieux ruraux, en général, éprouvent d'énormes difficultés pour entrer en contact avec les grandes agglomérations et certains se trouvent même coupés du reste du monde et donc, totalement enclavés. Cette situation les empêche d'acheminer les surplus agricoles produits sur les marchés et centres de consommation et de recevoir des produits manufacturés en provenance des villes; elle est à la base de leur enclavement économique et social.

Toutefois, les forêts sont menacées de dégradation par l'exploitation industrielle incontrôlée, des coupes parfois sauvages, et la mise en culture itinérante pour la production vivrière. La compétition foncière a ainsi un impact négatif sur les ressources forestières. Les milieux ruraux sont menacés par la consommation des produits extérieurs, cette consommation élevée des produits extérieurs Comme dit plus haut appauvrit la production locale. Les exploitations sont abandonnées, les entreprises ont fermé, il est donc logique que la consommation des produits importés augmente. L'importation des produits agricoles de rente achève l'effondrement de ce secteur. Ces produits importés à des coûts très compétitifs sont venus massivement concurrencer les produits locaux mis sur le marché sans aucune aide de l'Etat.

4. DEVELOPPEMENT RURAL: FREIN A L'EXODE RURAL ET LEVIER A L'EXODE URBAIN EN RDC

Les campagnes congolaises présentent des visages multiples et leur épanouissement suscite des préoccupations diverses. Bien que soumises à des contraintes majeures et confrontées à d'énormes défis, elles possèdent un potentiel immense pouvant être capitalisé pour le développement national. Il y a une disparité persistante entre les milieux ruraux et les milieux urbains. En effet, les milieux urbains, composés dans la majorité des cas les chefs-lieux des provinces et les villes consacrent la majorité des infrastructures, les écoles, hôpitaux, de gares de chemin de fer ou ports et biefs importants, tandis que les milieux ruraux composés des chefs-lieux des territoires, secteurs et chefferies y compris les groupements et les villages sont dépourvues de toute infrastructure. Comme nous l'avons dit ci-dessus, la RDC compte aujourd'hui, 88.000 villages regroupés au sein de 6.095 groupements. Ces entités locales sont abandonnées à leur triste sort pourtant regorgeant d'immenses potentiels.

Le développement rural est considéré comme l'amélioration des conditions de vie de la population rurale par la transformation des potentiels locaux, tandis que

L'exode urbain correspond au déplacement de populations, principalement des classes moyennes, à la recherche d'une amélioration des conditions de vie, qui quittent les villes pour s'installer dans les zones périurbaines ou la campagne située à la proximité des zones urbaines²⁷.

Les villes de la RDC sont confrontées au problème de surpeuplement due à l'exode rural et à l'absence de la planification familiale. La population rurale, la majorité des jeunes frappée par la pauvreté et le chômage, abandonne les milieux ruraux pour les milieux urbains. Cela a un impact négatif non seulement sur la sécurité mais aussi sur l'environnement. Si le milieu rural est développé en valorisant les potentiels locaux par la création des entreprises locales capable de transformer ces ressources locales à travers l'implantation des incubateurs ou des centres de développement intégrés dans chaque province ou région. Cela pourra contenir l'exode rural et favoriser l'exode urbain.

Cette implantation des entreprises locales devrait se faire sur base d'un plan de l'aménagement du territoire car l'aménagement du territoire, C'est "*l'action et la pratique de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques*" (dictionnaire de P. Merlin et F. Choay)²⁸. L'aménagement et le développement durable du territoire est une politique de planification spatiale qui consiste en une meilleure répartition des populations et des activités en tenant compte des potentialités du milieu naturel, des contraintes techniques, socio-économiques et environnementales du territoire".

Par la seule superficie, la RDC est un territoire si vaste qu'il est quatre-vingt fois plus grand que la Belgique, quatre fois plus grand que la France, trente fois le Benelux (Union douanière Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). A lui tout seul, avec sa superficie de 2.345.000 Kilomètres carrés, il est plus vaste que 18 pays africains réunis ci-après : Benin, Burundi, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Ile Maurice, Lesotho, Liberia, Malawi, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Tunisie. Le total de

²⁶ Ministère du Plan (RDC). 2006. Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté DSCR. Kinshasa

²⁷ <http://www.toupie.org/dictionnaire/index.htm>. Consulté le 09/09/2024 à 20h11

²⁸ Cité par COULIBALY Nouhoun issouf, Module de l'aménagement du territoire, ENA-RDC, 5^{ème} promotion 2017.

superficie de ces pays, donnent 2.268.502 kilomètres, tandis que la superficie de la RD Congo donne 2.345.000 kilomètres²⁹. La grande partie de cette superficie occupée par les zones rurales pourrait permettre au développement de l'agriculture qui pourrait se faire dans toutes les provinces. Cela pourrait permettre la création de plusieurs pôles de développement économique.

Le milieu rural de la Rdc regorge beaucoup des ressources comme nous l'avons expliqué ci-haut, ces ressources minérales sont immenses et variées. Et l'inventaire est loin d'être terminé. Au total, les ressources minières identifiées à ce jour en RD Congo ont été récemment évaluées à environ 4 Trillions de dollars américains³⁰. Diamants, coltan, cuivre, forêts, énergie hydroélectrique... La nature a gâté la République démocratique du Congo. Mais la colonisation belge et les pouvoirs qui se sont succédé depuis l'indépendance (1960) ont gaspillé ces ressources, qui ont enrichi les seuls gouvernants et leurs alliés étrangers. Témoin, l'état apocalyptique des infrastructures routières : de nombreuses provinces congolaises sont aujourd'hui mieux reliées aux Etats voisins, à l'est et au sud, qu'au reste de la RDC. Le pillage des ressources par les élites de Kinshasa incite chaque région à conserver le profit tiré des richesses naturelles se trouvant sur son territoire, au détriment de la solidarité nationale.

Les difficultés auxquelles font face les économies rurales sont multiples et s'entremêlent et, pour les résorber, il faut mener des interventions intégrées, transectorielles, multipartites et adaptées au contexte. Une coopération et une collaboration étroites entre tous les ministères sont essentielles pour garantir que les interventions obtiennent les résultats escomptés. La République Démocratique du Congo est connue pour son potentiel minier représentant 1.100 différentes substances minérales localisé pour la plupart dans le milieu rural. Toutes les provinces du pays peuvent se prévaloir de détenir des richesses minières. Le tableau ci-dessous illustre cette réalité et présente en même temps les différents minerais que regorgent les sous-sols de toutes les provinces de la RDC.

Tableau I. Les potentialités minières de la RDC en 2023

PROVINCES	MINERAUX
Bas-Uele	Or, Diamant, Coltan, Fer
Equateur	Fer, cuivre et minéraux associés, or, diamant, calcaire, kaolin, argile, granite, niobium, ocre
Haut-Katanga	Cuivre et métaux associés, cobalt, manganèse, calcaire, uranium, charbon, niobium, or, platine, lithium, talc, tantale, wolfram, zinc, argile, bismuth, cadmium, germanium, cassitérite, fer, granite, gypse, kaolin, monazite, saline, béryl (émeraude), saphir
Haut-Lomani	Charbon, étain, tantale, plomb
Haut-Uele	Or et Diamant
Kassai	Diamant
Kassai Oriental	Argent, Chrome, Cobalt, Cuivre, Diamant, Étain, Fer, Kaolin, Nickel, or, talc
Kassai central	Diamant
Kinshasa	Argile, silice, kaolin, grès arkosique
Kongo-Central	Bauxite, cuivre, plomb, vanadium, phosphate, or, diamant, manganèse, marbre, granite noir et rose, sel gemme, fer, argiles, gypse, pyrite, talc, argiles barytine, sable et calcaire asphaltiques, calcaire
Kwango	Diamant
Lualaba	Cuivre, Cobalt, Plomb, Or
Mai-Ndombe	Charbon, Coltan, Diamant, Pétrole, Uranium
Maniema	Cuivre, cassitérite, amblygonite, lithium, argiles, diamant, or, fer, kaolin, manganèse, colombium, plomb, talc, tantale, wolframite,
Nord-Kivu	Argiles, cassitérite, basnaesite, béryl, charbon, coltan, granite, monazite, niobium, platine, or, tantale, wolframite
Sankuru	Diamant, Or et Pétrole.
Sud-Kivu	Argiles, amblygonite, cassitérite, argent, argiles, basnaesite, béryl, bismuth, Diamant, diatomite, monazite, niobium, zinc, or, tantale, wolframite
Tshopo	Diamant, argent, or, fer, argiles, cuivre, kaolin, niobium, ocre, schistes bitumeux, talc.
Tshuapa	Diamant et cuivre

²⁹ Bienvenu Joseph MABONDO, op.cit., p.94

³⁰ WWW.cami.cd, consulté le 09/09/2020 à 19h30

Source: www.cami.cd. 2023.

Hormis les ressources minérales, chaque province à la particularité de ses atouts, en fonction de ses atouts on pourrait implanter les entreprises y correspondant. Il y a aussi l'espace verte dans toutes les provinces qui peut servir à l'agriculture et l'élevage. La province du Nord Kivu par exemple n'était pas une région à économie minière, comme le sont le Kasai et le Katanga. Le Nord Kivu était plutôt connu, jusqu'à un passé récent pour la fertilité de ses terres où prospéraient les activités agropastorales. L'économie minière était localisée, essentiellement dans des sites comme Lueshe où la société SOMIKIVU exploitait le pyrochlore ou informelle et diffuse comme l'extraction et la commercialisation de l'or dans le territoire de Lubero, au Nord³¹.

Partant de cette réalité, la valorisation des potentiels locaux à travers l'aménagement du territoire devient la seule issue pour le décollage des milieux ruraux en République Démocratique du Congo avec un objectif de favoriser l'exode urbain. Le développement rural présente un intérêt indéniable pour un pays comme la RDC, où environ sept personnes sur dix résidents en milieu rural et connaissent des défis importants pour leur survie en tant qu'espèce humaine. Plusieurs raisons majeures à la fois socio-économico-politiques et éthiques militent en faveur de la priorisation du développement des milieux dits ruraux. En effet, ces milieux regorgent de la grande majorité des populations du pays.

Le pays tout entier est condamné à la stagnation, le développement étant d'abord et avant tout l'affaire d'une majorité devant jouir des retombées positives de changements connus. Dans ce sens, le développement de la RDC sera rural ou il ne le sera pas. Aussi, bien que possédant un potentiel immense de développement économique en offrant des opportunités énormes (grande disponibilité des terres agricoles, conditions climatiques et écologiques favorables, main-d'œuvre abondante et débouchés, donc potentialité de marché, réveil du mouvement paysan, etc.), le secteur agricole congolais se heurte à d'énormes contraintes techniques, institutionnelles, sociales et économiques. Or, c'est sur lui que reposent les espoirs pour relever les défis de la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, vu le nombre de personnes qu'il touche et qui en dépendent.

Le développement rural est plus qu'un simple développement agricole car il englobe un espace, l'espace rural, où l'agriculture est au centre du système socio-économique mais au sein duquel existent des activités différentes, avec des fonctions et des objectifs diversifiés, qui sont tous à intégrer et coordonner dans une optique de développement cohérent, durable et solidaire.

³¹ TEGERA Aloys, *op.cit.*, p. 4.

CONCLUSION

Les campagnes congolaises présentent des visages multiples et leur épanouissement suscite des préoccupations diverses. Bien que soumises à des contraintes majeures et confrontées à d'énormes défis, elles possèdent un potentiel immense pouvant être capitalisé pour le développement national en mettant un accent particulier sur les milieux ruraux. Passant en revue la situation complexe du développement rural en RDC, cet article constate que les approches d'intervention utilisées jusque-là n'ont pas facilité la création d'une capacité rurale d'action susceptible d'apporter des réponses adéquates aux problèmes des communautés rurales et de répondre favorablement à leurs demandes de développement.

Aussi, les mécanismes de gouvernance n'ont pas permis l'éclosion du développement rural du pays, car présentant un déficit à la fois politique, social, économique et environnemental qu'il importe de compenser. Le développement rural en RDC présente ainsi des réalités multiples et complexes. Par ailleurs, le pays compte parmi ceux qui jouissent d'abondantes ressources naturelles, mais aussi ceux dont la population est l'une des plus pauvres et des plus affamées de la planète. Que manque-t-il réellement à la RDC pour décoller et se lancer ainsi dans le processus du développement de son milieu rural? Toutefois, en dépit du contexte difficile et défavorable aux milieux ruraux, ces derniers possèdent un potentiel immense qui pourrait être capitalisé pour le développement national (fourniture de matières premières et de la main-d'œuvre pour d'autres secteurs, ressources naturelles, production de la nourriture, etc.).

Cette réflexion propose, la valorisation des potentiels locaux à travers l'implantation des entreprises locales sur base d'un plan d'aménagement du territoire comme voie de sortie non seulement pour les milieux ruraux mais aussi pour les milieux urbains, car elle favorisera l'exode urbain et freinera l'exode rural. Etant donné que les difficultés auxquelles font face les milieux ruraux sont multiples, et s'entremêlent et, pour les résorber, il faut mener des interventions intégrées, transectorielles, multipartites et adaptées au contexte. Une coopération et une collaboration étroite entre tous les ministères sont essentielles pour garantir que les interventions obtiennent les résultats escomptés.

BIBLIOGRAPHIE

1. Constitution de la RDC du 18 Février 2006, telle que révisée par la loi N°11/002 du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution de la République Démocratique du Congo, Journal Officiel, Kinshasa 2011.
2. Cordaid, l'exploitation minière au cœur des zones rurales: quel développement pour les communautés locales? Rapport 2015.
3. COULIBALY Nouhoun I., Module de l'aménagement du territoire, ENA RDC, 5ieme promotion 2017.
4. DURKHEIM, E., *Le Suicide*, PUF, Paris, 1971.
5. FAO, « L'insécurité alimentaire dans le monde », in www.fao.org
6. FAO, Migration rurale, agriculture et développement rural in www.fao.org
7. FAO, Rôle de l'agriculture et du développement rural dans la revitalisation des zones abandonnées/dépeuplées, Juin 2006
8. <http://www.toupie.org/dictionnaire/index.htm>
9. Journal Officiel de la RDC, loi organique n°08/016 du 07 Octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées, Kinshasa, 2008.
10. LOWE, P., MURDOCH, J. et WARD, N. 1995. *Networks in rural development beyond endogenous and exogenous models* in Ploeg, J.D. et van dok (éd.), 'Beyond modernization. The impact of endogenous rural development', Assen, Van Gorcum.
11. MABONDO, B. J., *La Multipolarisation de l'économie congolaise avec le concours des puissances étrangères*, Médiaspaul, Kinshasa, 2010, p.96.
12. MENSAH, M., Définitions et objectifs du Développement rural, note introductive de la conférence régionale sur une politique harmonisée de développement rural, Commission économique pour l'Afrique, Moshi, Tanzanie, Octobre 1969.
13. Ministère de l'Agriculture (RDC), Étude du secteur agricole. Rapport préliminaire. Bilan-diagnostic et note d'orientation. Kinshasa.2009
14. Ministère de l'Agriculture (RDC), Étude du secteur agricole. Rapport préliminaire. Bilan-diagnostic et note d'orientation. Kinshasa, 2009.
15. Ministère de l'agriculture et du développement rural, élaboration de la stratégie de relance de l'agro-industrie en RDC, rapport A2 sur l'élaboration des ébauches de stratégie par province, Kinshasa, 2009
16. Ministère de l'Environnement (RDC), WRI. 2010. Atlas forestier interactif de la RDC, Version 1.0. Washington: World Resources Institute, 2010.
17. Ministère de plan (RDC), Rapport National de l'Analyse participative de la pauvreté en RDC, 2005.
18. Ministère des Affaires Coutumières, Note technique à l'intention du Premier Ministre sur l'Installation des Commissions Consultatives de Règlement des Conflits Coutumiers dans toutes les provinces de la République Démocratique du Congo, 2017.
19. Ministère du Commerce, PME (RDC), Programme cadre intégré renforcé. Étude diagnostique sur l'intégration du commerce. Kinshasa, juillet, 2010
20. Ministère du Plan (RDC), Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté DSCR. Kinshasa; 2006.
21. Ministère du Plan (RDC), Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, DSCR. Kinshasa, 2006
22. MORIZE et al, Manuel pratique de vulgarisation agricole édité en 1992, cité par SIKULISIMWA POLE CELINE, Développement rural, module de formation, ENA-RDC, 2017.
23. MULASA LUZEMBI, M., Module de Coopération Décentralisée, ENA-RDC, 2017.
24. OIT, L'économie rurale: un gisement inexploité d'emplois, de croissance et de développement, Genève, Editorial du 13 mars 2017.
25. RAANAN, W., Sur le principe du développement rural intégré. In *Économie rurale*. N°61, 1964.
26. TEGERA, A., et JOHNSON, D., « ressources naturelles et flux du commerce transfrontalier dans la région des grands lacs » in *Regards Croisés n°19*, Edition spéciale Pole Institute, Juillet 2007.
27. www.cami.cd 2023